

[Ce texte reprend la notice : "Adjectif (qualificatif)", *Encyclopédie berbère II*, 1985 : 129-136]

L'ADJECTIF

Salem CHAKER

En tant que catégorie sémantique et morphologique, l'adjectif existe dans la *totalité* du domaine berbère. En tant que catégorie syntaxique définie par une compatibilité et une fonction spécifique, l'adjectif est connu dans *la plus grande partie* de l'ensemble linguistique berbère ; les dialectes où il n'est pas attesté en tant qu'être syntaxique sont le touareg et Ghadamès. On retrouve sur ce terrain une certaine unité des dialectes "orientaux" ; mais il faut noter que, curieusement, Siwa, le Djebel Nefoussa et les parlers de Tunisie, généralement inclus dans ce sous-ensemble "oriental", connaissent pour leur part l'adjectif :

- Siwa : *agmar amellal*, "un cheval blanc"
- Nefoussa : *bušil ameškan*, "un petit garçon"

Il n'y a pas consensus au sujet de l'adjectif dans la littérature linguistique berbérissante. Les positions sont diversifiées, tant au plan de la description synchronique que des hypothèses diachroniques. Pendant très longtemps, on s'est contenté d'appliquer telles quelles les catégories syntaxiques du français et c'est donc le filtre de la grammaire scolaire qui servait de cadre à la description du berbère. Ainsi, presque tous les ouvrages et manuels anciens comportent un chapitre "*De l'idée qualificative*" dans lequel on inventorie les manières dont peut être rendu en berbère un adjectif qualificatif français.

Dans leurs présentations générales de la langue berbère, Basset (1952, 1957) et Galand (1960) ne sont guère prolixes sur l'adjectif. Galand ne lui consacre qu'une phrase rapide (p. 1219) : « Les adjectifs présentent généralement les mêmes caractères morphologiques que le nom ». Ce qui laisse cependant supposer qu'il admet, comme Basset, l'existence d'une catégorie "adjectif". Ce sont surtout les travaux syntaxiques récents qui posent de front la question de l'existence de l'adjectif en berbère ; pour y apporter d'ailleurs des réponses contradictoires.

Pour certains (Willms 1972 ; Bentolila 1981, suivi avec nuance par Elmoujahid 1981), il n'y a pas d'adjectifs qualificatifs, même en berbère nord :

- Willms (1972 : 89) : « *Das Berberische kennt kein Adjektiv, es wird attributiv durch das Nomen und prädikativ durch das Verb ersetzt* ».

Pour lui, *tamllalt* ("blanche") dans la séquence *tamuššit tamllalt* (= chatte blanche = "une chatte blanche") est : « *Apposition im Status absolutus hinter dem erläuternden Begriff...* » (p. 272).

Une description analogue est proposée par Bentolila (1981 : 346) pour qui il n'y a pas d'adjectifs mais des noms *apposés* : « Certains noms, du fait de leur contenu sémantique, sont souvent utilisés pour qualifier un autre nom auquel ils sont apposés ».

En revanche, Penchoen (1973/a et b) et Chaker (1983) posent de leur côté très clairement un adjectif en tamaziyt du Moyen Atlas, en kabyle et en chaouïa.

Certes, l'analyse linguistique, notamment l'analyse syntaxique, est largement tributaire du cadre théorique dans lequel elle est menée et du corps de concepts que l'on se donne au départ. Il est donc toujours difficile d'invalider une description lorsque plusieurs présentations sont en concurrence. Il n'y a guère d'autre attitude possible que d'en revenir aux données linguistiques de base, de les présenter et d'explicitier ses propres choix. Pour notre part, nous posons un adjectif qualificatif en berbère nord : il constitue une sous-classe du Nom et est identifié fondamentalement par sa syntaxe et, secondairement, par sa morphologie (son signifiant).

L'ADJECTIF : UNE SOUS-CLASSE SYNTAXIQUE DU NOM

L'adjectif partage tous les traits combinatoires et fonctionnels du substantif. Il porte, lui aussi, les marques de :

- Genre	<i>amllal</i> "blanc" <i>awtul</i> "lièvre"	~	<i>tamllalt</i> (adj.) "blanche" <i>tawtult</i> (sub.) "hase"
- Nombre	<i>amllal</i> "blanc" <i>argaz</i> "homme"	~	<i>imllalen</i> (adj.) "blancs" <i>irgazen</i> (sub.) "hommes"
- Etat	<i>amllal</i> "blanc" <i>afus</i> "main"	~	<i>umllal</i> (adj.) (de) "blanc" <i>ufus</i> (de) "main" (sub.)

Il peut assumer toutes les fonctions du nom, y compris celle de prédicat de phrase nominale :

- kabyle :	<i>d amllal</i> (adj.) "il/c'est blanc"	/	<i>d argaz</i> (sub.) "c'est (un) homme"
- Maroc (chleuh) :	<i>iga umlil</i> (adj.) "il est blanc"	/	<i>iga argaz</i> (sub.) "c'est (un) homme"

L'adjectif peut même être point de rattachement d'un complément de nom :

- kabyle :	<i>ay°ezzfan ufus</i> long (de) main = "qui a la main longue = qui vole".
- tamaziyt :	<i>amllal wul</i> blanc (de) coeur = "qui a le coeur pur, sincère"

En fait, l'adjectif a *toutes* les caractéristiques syntaxiques du substantif ; il ne s'en distingue que par la capacité qu'il a de *déterminer directement un substantif* (séquence immédiate, sans marque autre que la position) : Substantif ← Adjectif (à l'état libre). Des séquences comme :

<i>aydi</i> chien	<i>amezzyan</i> jeune	= "le/un jeune chien"
<i>argaz/aryaz</i> homme	<i>ameqgran</i> grand	= "le/un homme grand"
<i>(a)yis/agmar</i> cheval	<i>amellal</i> blanc	= "le/un cheval blanc"

sont possibles dans tout le Maroc (tachelhit, tamaziyt, tarifit), en Kabylie, au Mzab, dans les Aurès et jusqu'à Siwa. Dans cette fonction de déterminant qualificatif, l'adjectif est donc identifié par :

a)- la position : immédiatement après le substantif déterminé, sans rupture tonale ni pause ;
b)- la marque d'état (libre) qui le distingue du complément de nom qui est, lui, à l'état d'annexion. En kabyle, il y a même opposition directe dans cette position entre l'adjectif et le complément de nom :

<i>afus</i> main	<i>aberkan</i> noire + état libre (adjectif)	= "la/une main noire"
<i>afus</i> main	<i>uberkan</i> (de) noir + état d'annexion (complément de nom)	= "la main du noir"

c)- l'accord de genre et de nombre entre le substantif et son déterminant :

<i>agmar</i> cheval (+ masc.) (+ sing.)	<i>amllal</i> blanc (+ masc.) (+ sing.)	= "le cheval blanc"
<i>tagmart</i> cheval (+ fém.) (+ sing.)	<i>tamllalt</i> blanche (+ fém.) (+ sing.)	= "la jument blanche"

L'adjectif est donc bien un Nom puisqu'il partage toutes les compatibilités (combinatoire et fonctions) du substantif, mais dans la macro-classe du Nom, il se singularise fortement par sa fonction de déterminant du substantif : il forme une *sous-catégorie syntaxique* nominale bien définie.

Est-il possible de considérer, comme le font Willms et Bentolila, l'adjectif comme un "nom en apposition" ? Et donc de ne pas reconnaître de sous-catégorie "adjectif" avec sa fonction spécifique. *Amllal* est-il "apposé" à *agmar* dans *agmar amllal*, "le cheval blanc" ? Tout dépend évidemment de la définition que l'on retient pour l'apposition. En l'occurrence, il faudrait nécessairement s'éloigner de la définition la plus courante de l'apposition qui suppose une rupture tonale (Dubois 1973 : 44 ; Mounin 1974 : 37...). D'autre part, il faudrait alors introduire un autre terme pour dénommer l'apposition avec rupture tonale qui existe, elle aussi, en berbère :

<i>gma</i> ,	<i>amezzyan</i> ,	<i>yemmut</i>
"mon frère,	le jeune,	est mort"

est distinct de :

<i>gma</i>	<i>amezzyan</i>	<i>yemmut</i>
"mon frère	jeune	est mort"
= "mon jeune frère est mort"		

Enfin, dans l'usage général, l'apposition peut concerner *tout* nominal libre (substantif, nom propre...), alors que seul un sous-ensemble bien délimité de noms peut assumer la fonction de déterminant direct d'un autre Nom. Ce qui revient à dire que la fonction "adjectif" est distincte de la fonction "apposition". En d'autres termes, le paradigme de l'adjectif n'est pas co-extensif à celui du Nom, contrairement à celui de l'apposition. L'adjectif constitue bien un inventaire spécifique au sein de l'ensemble du Nom. Et, si ses caractéristiques syntaxiques propres sont liées à son sémantisme (ainsi que le souligne Bentolila), cela n'empêche pas l'adjectif d'être parfaitement définissable sur la base de critères syntaxiques, paradigmatiques et syntagmatiques.

L'ADJECTIF : UNE SOUS-CATEGORIE MORPHOLOGIQUE DES NOMINAUX DEVERBATIFS

L'adjectif berbère, comme en principe tous les Noms (lexicaux), est une forme dérivée, issue en synchronie d'un radical verbal. Contrairement aux substantifs dont la liaison avec un lexème verbal est plus aléatoire, l'adjectif est presque toujours formé sur un radical vivant. Certaines catégories sémantico-formelles de verbes (les "verbes d'état") ont même régulièrement un adjectif qui leur correspond :

imlul "être blanc" → *amlal* ou *umlil* "blanc"

L'adjectif résulte ainsi de l'association d'une racine lexicale et d'un schème d'adjectif :

verbe :	<i>imlul</i>	
racine :	<i>ml</i> + schème adjectif →	adjectif
	CCC + (aCC:a -)	<i>amlal</i>

Il n'y a pas *un* mais plusieurs schèmes d'adjectifs en distribution complémentaire (en fonction de la forme du radical verbal), en variation libre ou régionale. Certains de ces schèmes sont communs aux substantifs et aux adjectifs, mais plusieurs sont propres aux adjectifs. C'est d'ailleurs là un critère morphologique complémentaire qui établit l'existence et la spécificité de l'adjectif en berbère : l'adjectif est souvent reconnaissable par son signifiant.

Les principaux schèmes d'adjectif

- (a)CC:aC (parfois (a)CCaC) : presque toujours sur verbe d'état

- <i>amellal</i> ,	"blanc"	- <i>awessar</i> ,	"vieux"
- <i>amessas</i> ,	"fade"	- <i>alegg°ay</i> ,	"doux"
- <i>asemmad</i> ,	"froid"	- <i>aseggan</i> ,	"noir"
- <i>azegg°ay</i> ,	"rouge"	- <i>asellaw</i> ,	"flétri"
- <i>awray</i> ,	"jaune"	- <i>asdad</i> ,	"fin"

- (a)CCan, (a)CC:Can, (a)CvCan : presque toujours sur verbe d'état

- <i>aberkan</i> ,	"noir"	- <i>ameqq°ran</i> ,	"grand"
- <i>azedgan</i> ,	"propre"	- <i>amezzyan</i> ,	"petit"
- <i>aquran</i> ,	"sec"	- <i>awessran</i> ,	"vieux"

- <i>ašiban</i> ,	"chauve"	- <i>azuran</i> ,	"épais, gros"
- <i>ažayan</i> ,	"lourd"	- <i>aržagan</i> ,	"amer"
- uCCiC			
- <i>umlil</i> ,	"blanc"	- <i>uzyif</i> ,	"long"
- <i>uzwiγ</i> ,	"rouge"	- <i>usgin</i> ,	"noir"
- <i>ukrif</i> ,	"paralytique"	- <i>usbiy</i> ,	"teint, fardé"
- <i>ungif</i> ,	"idiot"	- <i>usdid</i> ,	"fin"
- aCvCac			
- <i>aziwar</i> ,	"gros" (Mzab)	- <i>aridal</i> ,	"boiteux"
- <i>abidar</i> ,	"boiteux"	- <i>abukad</i> ,	"aveugle"
- aCCCvC			
- <i>aderyal</i> ,	"aveugle"		
- <i>azegzaw</i> ,	"bleu-vert"		
- <i>azelmad</i> ,	"gauche"		
- aM/N---u : forme apparentée au nom d'agent en <i>m--</i>			
- <i>amellazu</i> ,	"affamé"	- <i>ameqqarsu</i> ,	"déchiré"
- <i>amerrku</i> ,	"sale"	- <i>amerrzu</i> ,	"brisé"
- <i>amezwaru</i> ,	"premier"	- <i>aneggaru</i> ,	"dernier"
- iMiCCiC : presque toujours sur verbe d'état			
- <i>imizwiγ</i> ,	"rougeâtre"	- <i>imilwiγ</i> ,	"doux"
- <i>imibrik</i> ,	"noirâtre"	- <i>imirzig</i> ,	"amer"

Tous ces modes de formation sont attestés dans la généralité des dialectes berbères nord. Comme on peut le constater à partir des exemples cités, il y a souvent concurrence pour un même adjectif entre plusieurs schèmes :

- <i>amlal</i> / <i>umlil</i> , "blanc"	- <i>awssar</i> / <i>awessran</i> , vieux, âgé"
- <i>algg°ay</i> / <i>imilwiγ</i> , "doux"	- <i>aseggan</i> / <i>usgin</i> , "noir"
- <i>azegg°ay</i> / <i>uzwiγ</i> , "rouge"	- <i>ay°ezzfān</i> / <i>uzyif</i> , "long"
- <i>azuran</i> / <i>aziwar</i> , "épais, gros"	

La répartition entre ces doublets est souvent fonction de préférences dialectales ; le chleuh a :

<i>umlil</i> , "blanc",	<i>amlal</i>
<i>uzyif</i> , "long",	<i>ay°ezzfān</i>
<i>uzwiγ</i> , "rouge",	<i>azegg°ay</i>

En diachronie, il est certain que ces différences de forme correspondaient à des distinctions sémantiques. Actuellement, il est encore possible de discerner dans certains cas des nuances sémantiques légères ; mais il est difficile de déterminer s'il s'agit de résidus de valeurs anciennes ou de réinterprétations locales récentes ; ainsi, le kabyle connaît simultanément et spécialise :

aCC:aC	et	uCCiC
<i>amlal</i> = "blanc"		<i>umlil</i> = "blanchâtre", "terre blanche" ;
<i>azegg°ay</i> = "rouge"		<i>uzwiγ</i> = "rougeâtre", "terre rouge".

aCCCān	et	iMiCCiC
<i>aberkan</i> = "noir"		<i>imibrik</i> = "noirâtre", "noiraud"

Dans ce dialecte, les schèmes **uCCiC** et **iMiCCiC** dénotent donc *souvent* l'imperfection de la qualité ; cette nuance est d'ailleurs beaucoup plus sensible pour le schème **iMiCCiC**.

Tous ces schèmes sont assez nettement spécifiques de l'adjectif. Certains peuvent se retrouver dans les substantifs (en particulier **aCCaC**, **aCvCaC** et **aCCCvC**), mais dans l'ensemble, ils caractérisent le plus souvent des adjectifs. Certaines de ces formes sont même exclusivement adjectivales (**a---an**), ce qui permet de poser en berbère nord un suffixe d'adjectif **--an**.

L'adjectif est le plus souvent formé sur un verbe d'état : *imyur*, "être grand" → *ameqq°ran*, "grand". Mais on peut relever d'assez nombreuses dérivations sur des verbes qui n'ont pas (ou plus) les caractéristiques morphologiques particulières des verbes d'état :

- *yar*, "être sec, se dessécher" > *aquran*, "sec"
- *šab*, "être/devenir chauve" (emprunt arabe) > *ašiban*, "chauve".

Mais s'ils n'en ont pas la morphologie, ces verbes ont le sémantisme des verbes d'état. On peut penser que la plupart de ces verbes "normaux" permettant de former un adjectif sont en fait d'anciens verbes d'état ayant perdu leur conjugation spécifique. Ainsi, du point de vue de sa genèse, l'adjectif qualificatif ne peut être formé qu'à partir de certaines racines lexicales ; il est toujours lié à une zone lexico-sémantique relativement délimitée : celle des "états et qualités stables".

FORMES SECONDAIRES DE L'ADJECTIF : complexes adjectivaux, emprunts et noms d'agent

Dans tout le berbère nord, on relève divers types d'adjectifs autres que les déverbatifs caractérisés par l'un des schèmes inventoriés ci-dessus. Ce sont :

a)- Des formes empruntées à l'arabe, avec suffixe relationnel (*nisba -i(y)*) marquant l'origine. Ils sont fréquents pour les ethniques :

- atunsi*, "tunisien"
- ařumi*, "européen, chrétien"

Mais on les rencontre aussi pour d'autres types de qualifications :

- ařraymi*, "tortueux, rusé..."
- awerđi*, "rose"

b)- Des complexes : "préfixe adjectif" + substantif. Les constructions les plus courantes sont :

- préfixe (d'origine arabe) *bu-*, "celui à, l'homme à" + substantif,
- préfixe privatif *war*, "sans" (et son éventuelle forme féminine *tar*) + substantif :
- war-tiř*, "sans oeil" = "borgne"
- war-ssaed*, "sans chance" = "malchanceux"
- bu-yiles*, "à langue" = "qui parle bien"
- bu-yiyil*, "à bras" = "courageux, qui affronte..."

On peut intégrer à cette catégorie les adjectifs dénominatifs, très rares en berbère nord il est vrai, de la forme (a)ms/ns- + substantif :

- amesbrid* (< *abrid*, "chemin") = "passant, voyageur"

Leur capacité à fonctionner comme adjectifs qualificatifs n'est pas vraiment établie, les cas étant trop rares. Un seul exemple net en kabyle, mais il porte deux marques adjectivales :

- anesbařli*, "injuste" (*anes--* et suffixe *-i*).

c)- Des noms d'agent ; un certain nombre de nominaux déverbatifs ayant la forme caractéristique des noms d'agent peuvent être employés comme adjectifs. Ils portent le plus souvent le préfixe "agentif" m/n--- :

- amuđin*, "malade" (et var. *amađun*) < *ađen*, "être malade"
- amak°ar*, "voleur" < *ak°er*, "voler".

Mais ils ont parfois la forme aCC:ac, typique des noms d'agent empruntés à l'arabe (bien qu'il y ait quelques rares cas indigènes signalés par Vycichl 1970, 1972, 1974) :

- axeddam*, "travailleur", *aqeddař*, "serviteur..."

Il ne semble pas que tous les noms d'agent puissent assumer la fonction d'adjectif. Les noms de métier, en particulier, peuvent difficilement déterminer un substantif. La répartition est probablement de nature sémantique et demande un examen plus fin des données pour chaque dialecte.

LE CAS TOUAREG : INNOVATION OU CONSERVATION ?

Le touareg, ainsi que quelques autres dialectes "orientaux", n'a pas d'adjectifs qualificatifs. Il possède des "adjectifs verbaux", selon la terminologie de Karl Prasse (1974 : 97-109). Mais ces formes - qu'il serait peut-être plus prudent de dénommer "substantifs ou noms qualifiants" - « n'ont pas les propriétés syntaxiques qu'on attend normalement d'un adjectif [...] : la capacité de déterminer un substantif comme épithète ou comme attribut ».

Au point de vue syntaxique, l'adjectif verbal est un substantif qui logiquement inclut en soi le complément et le complété (Prasse 1974 : 98) :

- amyar* = "homme grand, vieillard"
- ébeydeg* = "chameau blanc"

L'analyse de K. Prasse est tout-à-fait claire : il n'y a pas d'adjectifs qualificatifs en touareg, mais des "substantifs qualifiants", toujours issus d'un verbe (comme l'adjectif berbère nord), qui dénomment le plus souvent des êtres vivants auxquels est attribuée une qualité stable ;

amellal = "animal blanc" (= "antilope addax")

ézeggey = "animal rouge"

contrairement au berbère nord où :

amellal = "blanc"

azegg^oay = "rouge".

En touareg, la détermination qualificative d'un substantif ne peut pas se faire par le moyen d'un adjectif ; c'est toujours une forme verbale qui est utilisée :

- touareg : *adrar maqqeren* = "une grande montagne"
montagne étant-grande (participe verbal)

- berbère nord : *adrar ameqq^oran* = "une grande montagne"
montagne grande (adj.)

Le touareg recourt toujours au verbe (participe) là où le berbère nord a le choix entre l'adjectif qualificatif et le verbe. Se pose alors évidemment la question de savoir si l'adjectif qualificatif est une forme primitive en berbère. L'adjectif est-il une innovation des dialectes nord ou, au contraire, serait-il seulement tombé en désuétude en touareg ?

Depuis longtemps, de nombreux auteurs ont noté, surtout pour le Maroc, que l'adjectif était fortement concurrencé par le verbe pour la qualification du substantif ; la construction touarègue "substantif + verbe (participe)" est connue *partout* (BN : *adrar meqq^oren*) et semble même être souvent préférée à la séquence "substantif ← adjectif". On pourrait alors aisément envisager un état de langue dans lequel la détermination qualificative se faisait uniquement par le moyen du verbe ; puis, il y aurait eu apparition de la séquence "substantif ← substantif qualifiant", devenant progressivement "substantif ← adjectif" qualificatif :

1. substantif ← détermination verbale
2. substantif ← substantif qualifiant (apposé)
3. substantif ← détermination adjectivale

On hésitera pourtant à retenir cette hypothèse dans la mesure où, au plan des signifiants, il existe bien des schèmes spécifiquement adjectivaux, notamment le suffixe **-an** (qui est exclusivement une marque d'adjectif). D'autre part, l'adjectif est attesté avec les mêmes formes fondamentales de Siwa au Maroc : il serait étonnant qu'une telle innovation se soit faite de manière aussi homogène d'un bout à l'autre du Monde berbère. Le niveau des signifiants fait donc plutôt pencher pour l'explication inverse : le berbère commun possédait bien des adjectifs et le touareg en a perdu l'usage en tant qu'être syntaxique.

*

Bibliographie

- AKOUAOU (Ahmed) : 1976 - *L'expression de la qualité en berbère : le verbe (parler de base : la tašelhit de Tiznit)*, Thèse de Doctorat de 3^e cycle, Paris.
- ASPINION (R.) : 1953 - *Apprenons le berbère. Initiation aux dialectes chleuhs*, Rabat.
- BASSET (André) : 1952 (1969) - *La langue berbère*, Londres.
- BASSET (André) : 1957 - *Articles de dialectologie berbère*, Paris, Klincksieck.
- BASSET (André)/PICARD (André) : 1948 - *Eléments de grammaire berbère (Kabylie-Irjen)*, Alger, La Typo-Litho.
- BENTOLILA (Fernand) : 1981 - *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère*, Paris, Selaf.
- CHAKER (Salem) : 1983 - *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : syntaxe*, Université de Provence.
- CHAKER (Salem) : 1984 - *Textes en linguistique berbère (introduction au domaine berbère)*, Paris, Cnrs.
- DALLET (Jean-Marie) : 1982 - *Dictionnaire kabyle-français...*, Paris, Peeters (Selaf).
- DUBOIS (Jean) *et al.* : 1973 - *Dictionnaire de linguistique*, Paris.
- ELMOUJAHID (El Houssain) : 1981 - *La classe du nom dans un parler de la langue tamazight : le tachelhiyt d'Igherm (Souss-Maroc)*, thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Paris-V.
- ELMOUJAHID (El Houssain) : 1982 - Un aspect morphologique du nom en tamazight : l'état
- GALAND (Lionel) : 1960 - "La langue" (art. "Berbère"), *Encyclopédie de l'Islam*.
- MAROUZEAU (J.) : 1951 - *Lexique de la terminologie linguistique...*, Paris.
- MOUNIN (Georges) (Dir.) : 1974 - *Dictionnaire de la linguistique*, Paris.
- PENCHOEN (Thomas G.) : 1973/a - *Etude syntaxique d'un parler berbère (Aït Frah de l'Aurès)*, Napoli (= *Studi Magrebini V*).
- PENCHOEN (Thomas G.) : 1973/b - *Tamazight of the Ayt Nahir*, Los Angeles.

- PRASSE (Karl-G.): 1972-74 - *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)*, Copenhague, Akademisk Forlag, 1972 : I-III, *Phonétique-Ecriture-Pronom* ; 1974 : IV-V, *Nom* ; 1973 : VI-VIII, *Verbe*.
- Maisonneuve.
- VYCICHL (Werner) : 1970. Das Hamito-semitische Nomen Actoris in den Berbersprachen, *Le Muséon*, 83.
- VYCICHL (Werner) : 1972 - Berberische Nomina Actoris im Dialekt des Djebel Nefusa, Tripolitaniens, *Orientalistische Literatur-Zeitung*, 67.
- VYCICHL (Werner) : 1974 - Zwei Formen des Berberischen Verbal-nomens, *Studi Magrebini*, VI.